

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 08/10/2019

Reçu en préfecture le 08/10/2019

Affiché le

ID : 056-215600776-20190930-2019_05_DELIB05-DE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE GUERNO

L'an deux mil dix-neuf, le trente septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE GUERNO, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gérard GUILLOTIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 4

Nombre de votants : 13

PRESENTS : M. Gérard GUILLOTIN, Mmes Odile ORJUBIN, Lucie ROLLAND, Nadia CHRISTMANN, Marie-Pierre JEGO, M. Jean-Paul LUCAS, Denis HILLAIREAU, Nicolas VAUGRENARD, Erwan MELLECC, Jérémy LE PAGE et Pascal JEHANNO

ABSENTS EXCUSES : Mme Dominique DUHAMEL, ayant donné procuration à Mme Odile ORJUBIN
M. Bruno DREAN, ayant donné procuration à M. Erwan MELLECC
M. Jean - Michel BERNIER et Mme Céline LE VIAVANT

SECRETAIRE : Mme Nadia CHRISTMANN

5 : COMMUNE DE MARZAN : PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Marzan a adressé un courrier par lequel elle sollicite l'avis du Conseil Municipal sur le projet de révision du Plan Local d'urbanisme, conformément à l'article R153-4 du code de l'Urbanisme.

Monsieur le Maire présente le dit dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Marzan.

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.

A LE GUERNO, le 2 octobre 2019

Le Maire,

Gérard GUILLOTIN

